

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017

Samedi 24 mars 2018

Cette année, l'assemblée générale s'est tenue à l'École Centrale de Lyon
36, avenue Guy de Collongue – Écully



M. **Franck DEBOUCK**, Directeur de l'Ecole Centrale, nous a présenté son établissement. L'école compte environ 1500 élèves-ingénieurs (dont 70 apprentis, 150 étudiants en Master, 200 doctorants) et plus de 140 enseignants-chercheurs et chercheurs.

Fondée en [1857](#) par [François Barthélemy Arlès-Dufour](#), l'**École Centrale de Lyon** est l'une des plus anciennes [grandes écoles](#) françaises et l'une des 210 [écoles d'ingénieurs françaises](#) habilitées à délivrer un [diplôme d'ingénieur](#).

L'École Centrale de Lyon s'étend sur 17 hectares, dispose d'équipements uniques en Europe et propose un diplôme d'ingénieur généraliste, qui peut être obtenu de plus de 50 façons différentes par un système d'enseignements électifs.

Six unités mixtes de recherche CNRS sont localisées sur le campus et les salles de Travaux Dirigés se trouvent au cœur des laboratoires.

Elle déploie des accords de double-diplôme ou de partenariat dans le monde entier - son campus compte aujourd'hui plus de 40 nationalités.

Pour Frank DEBOUCK, directeur : *"L'ingénieur de demain sera l'ingénieur augmenté. L'école s'est donnée pour objectifs la formation d'ingénieurs pluridisciplinaires, une recherche d'excellence, une vie associative dense, la pratique de nombreux sports. Elle souhaite également intéresser ses élèves à bien d'autres domaines que la science pour participer et accompagner les changements de demain.*

L'école souhaite en outre renforcer la dimension internationale de son campus qui favorisera les échanges interculturels. Pour ce faire, elle entend s'appuyer sur un ancrage institutionnel et académique fort au niveau régional et national ainsi que sur des partenariats de choix mis en place avec les industriels".

Grâce à son action à travers les réseaux de l'Université de Lyon, de CLOE (Campus Lyon Ouest Ecully), du GEC (Groupe des Ecoles Centrales) et du CHEL (Collège des Hautes Etudes - Lyon sciences) l'Ecole se nourrit et se développe en adéquation avec les besoins des étudiants des entreprises et du monde socio-économique.

ACCUEIL DES PERSONNALITES

Après avoir vivement remercié le Directeur d'accueillir notre assemblée générale dans son prestigieux établissement, le Président souhaite excuser M. Michel BERTHET, Président national de l'AMOPA qui ne peut être présent aujourd'hui parmi nous suite à un empêchement de dernière minute.

Il lit le message qu'il lui a adressé.

Il remercie ensuite les personnalités présentes :

- M. Guy CHARLOT, Inspecteur d'académie, DASEN du Rhône
- M. Maurice JOINT, Adjoint au Maire de Caluire représentant M. Philippe COCHET Maire de Caluire
- M. Jean-Pierre BIOT, Président d'Honneur de la section du Rhône et de la Métropole de Lyon de l'AMOPA
- M. Armand DELCLOS, Président de la section du Rhône de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite.
- M. Jean-François JAL, Secrétaire Général de l'Association des Amis de l'Université de Lyon.
- M. Krzysztof TRYLINSKI, donateur du Prix KATARZYNA, son fils Mateusz et Mlle Alison GOREL Le PENNEC.

Sont excusés :

- Mme Marie-Danielle CAMPION Rectrice de la Région Académique Auvergne-Rhône-Alpes, Rectrice de l'Académie de Lyon, Chancelière des Universités
- M. Christophe GUILLOTEAU, Président du Conseil Départemental du Rhône
- M. David KIMELFELD, Président de la métropole de Lyon
- M. Alain MOUGNIOTTE, Directeur de l'ESPE
- M. Philippe GUERAND, Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Auvergne-Rhône-Alpes
- M. Roland MINODIER, Président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur du Rhône.
- M. Alain AUDOUARD, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône
- M. Christian JANIER, Président de la Société des Meilleurs Ouvriers de France du Rhône
- M. Gabriel PAILLASSON, Meilleur Ouvrier de France
- Mme Jeanine CREUNET, Présidente du Conseil d'Administration du Crédit Mutuel Enseignant du Sud-Est
- M. Gérard COMBE, Président de l'AAUL

- M. Alain MAMESSIER Secrétaire Général de la Délégation Régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique.

ALLOCUTION DES PERSONNALITÉS :



M. **Guy CHARLOT**, Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Rhône a tenu à féliciter l'AMOPA section du Rhône dans le "développement de l'excellence" par son dynamisme et son investissement dans les actions en faveur de la Jeunesse.

«Plus que jamais, l'école ne peut se contenter d'instruire. Elle doit éduquer, se renouveler, s'enrichir en prenant appui sur les chercheurs, une nécessité actuelle.

Monsieur l'Inspecteur d'académie a évoqué aussi l'importance de la formation des professeurs dans un contexte social de plus en plus complexe qui rend leur fonction pédagogique difficile "*Raisonner, comprendre, apprendre sont les capacités d'un citoyen éclairé*".

C'est au professeur que revient la responsabilité de susciter et de transmettre aux élèves les clés de la réussite.

Les difficultés actuelles sont liées à deux faits :

- les élèves ne passent qu'un cinquième de leur temps à l'école,
- le nombre d'élèves allophones qui est élevé, en particulier dans la Métropole.

La politique d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales. Cela se traduit par le dédoublement des classes de CP et de CE1 dans l'éducation prioritaire.

Il y a déjà des effets positifs et je vous invite à rester optimiste pour le futur».

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION DU PRESIDENT

Actions en faveur de la jeunesse

Notre principale mission :

Nous recherchons toujours de nouveaux établissements dans des zones géographiques encore trop peu représentées dans nos concours dont les objectifs sont, je le rappelle :

- La défense et l'illustration de la langue française
 - Une information et une réflexion sur l'Europe
 - La promotion de l'enseignement technologique et professionnel (en collaboration avec l'AFDET)
 - La valorisation de l'apprentissage en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône et la Société des MOF du Rhône
-
- La promotion des valeurs de fraternité, de solidarité et de citoyenneté au travers de deux concours :

«Les Mariannes de l'AMOPA» créé en 2016.

Ce concours récompense des élèves qui, dans le cadre de leur établissement ou d'une association, conduisent des actions qui mettent en exergue ces valeurs.

«Les Palmes du jeune arbitre» créé en 2017.

Ce concours organisé en partenariat avec l'Union Nationale du Sport scolaire du Rhône et de la Métropole de Lyon récompense des jeunes arbitres qui dans le cadre de leur activité sportive savent transmettre aux élèves ces valeurs.

A noter la création d'un nouveau concours national avec déclinaison au plan départemental intitulé : «Bien s'exprimer à l'oral» dont la présentation vous sera faite dans quelques instants.



Outre les concours qui s'adressent aux élèves, nous aidons des étudiants en leur accordant des bourses pour des stages d'étude et de recherche principalement à l'étranger.

Nous soutenons également, dans le cadre de la francophonie, des étudiants étrangers francophones venant poursuivre leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur de l'Université de Lyon.

En outre, en partenariat avec l'Association des Amis de l'Université de Lyon, nous avons créé cette année un nouveau prix destiné aux étudiants de la filière «Arts du spectacle» qui vous sera présenté dans un instant.

Concernant la même filière et toujours en partenariat avec l'AAUL je vous annonce la création d'un nouveau prix intitulé «Bourse – Scène - Recherche» spécifiquement destiné aux étudiants de l'ENSATT et du CNSMD de Lyon qui porteront un projet commun de recherche fondé sur une approche expérimentale des arts de la scène.

Ce prix, aux dires mêmes de leurs directeurs, permettra un renforcement des liens entre les deux établissements. Un magnifique projet dont j'aurai l'occasion de vous reparler au cours de sa réalisation.

Vous pouvez donc constater toute l'énergie que nous déployons pour développer nos actions en faveur de la jeunesse !

Activités culturelles

A l'intention de nos adhérents et sympathisants :

Nombreuses conférences, visites, concerts.

Comme vous le savez, chaque voyage est précédé d'une conférence sur le pays ou la région de destination.

L'objectif, désormais atteint, est d'offrir une activité par mois à nos adhérents.

A noter que chaque activité donne lieu à un compte-rendu consultable sur le site internet de la section, dans les lettres trimestrielles et le recueil des activités culturelles de l'année sur lequel je souhaite m'arrêter un instant. C'est en effet un recueil de grande qualité, richement illustré, et dans lequel on trouve en particulier les «coups de cœur» des participants à nos voyages. Il est la véritable mémoire des activités culturelles de notre section.

Le secrétaire général, dans son rapport, puis les différents responsables, vous dresseront dans quelques instants un bilan détaillé de nos activités culturelles et de nos actions en faveur de la jeunesse.

Fonctionnement de la section

Les commissions

Les diverses commissions mises en place qui ont pour objet de préparer les décisions du Bureau remplissent parfaitement leur rôle.

Une commission «communication»

La communication est vitale de nos jours. En effet «il ne suffit pas de savoir faire, il faut faire savoir» !

A ce sujet si certains d'entre vous ont des contacts avec les médias locaux, voire nationaux, je les remercie de nous en faire part.

Le site internet : **www.amopa69.fr** est notre premier vecteur de communication ; il est régulièrement mis à jour et connaît d'ailleurs un nombre de visites en constante augmentation.

Cette commission a également pour rôle de décider quelles informations doivent figurer sur le site, dans la LT, qui est le reflet de la vie de la section, et dans les deux recueils de nos activités : le recueil des actions en faveur de la jeunesse et le recueil des activités culturelles que j'ai déjà évoqué. Je ne peux que vous recommander de vous procurer ces deux recueils, vitrines de notre section, ici-même auprès de Monique ROUGEMONT.

Une commission «finances»

L'élaboration d'un budget prévisionnel a démontré son intérêt et son efficacité pour les responsables des différentes activités.

Un point sur l'exécution du budget est fait régulièrement en cours d'année par la commission.

Une commission «activités culturelles»

Un programme prévisionnel annuel des activités est désormais établi en début d'année qui permet une gestion optimisée du calendrier.

La collaboration avec d'autres associations

Cette collaboration s'est poursuivie avec les 2 ordres nationaux : Légion d'Honneur et Mérite ainsi qu'avec l'AFDET, les Amis de l'Université de Lyon, Associations qui sont aujourd'hui présentes ou représentées à notre Assemblée Générale.

Cette collaboration s'est traduite par l'ouverture aux autres associations des conférences organisées par l'une d'elles, l'échange des bulletins d'information, l'invitation aux Assemblées Générales...

Le partenariat

On constate une légère baisse, désormais récurrente, des sommes récoltées tant auprès des collectivités territoriales que des entreprises partenaires, due

sans doute, pour partie, à la réduction des dotations de l'Etat pour les premières et à la situation économique globale pour les autres. Mais cette baisse reste faible grâce à l'action énergique et de tous les instants de notre chargé de mission pour le partenariat : Jean-Marie PALLIER qui sera désormais accompagné par Georges GROUSSET qui vient de nous rejoindre. On peut les applaudir!

Carnet de famille

Le président propose une minute de silence en citant les noms des amopaliens décédés au cours de l'exercice 2017 et en associant les quatre victimes de l'attentat du 23 mars à Trèbes (Aude).

M. Robert BATAILLY (Commandeur) Ancien député au Parlement Européen

Mme Rolande BECKER (Commandeur), Professeur honoraire

M. Henri BOYERA (Officier), Inspecteur de l'Education Nationale

Mme Claire FERREBOEUF (Officier), Principale de collège honoraire

M. Roger PETIT (Commandeur), Directeur d'Ecole Normale honoraire

M. Jacques ROBIN (Commandeur), ancien Directeur de l'INSA de LYON

Mme Elzbieta TRYLINSKA, Partenaire de l'AMOPA

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Gérard BOUCHET, Secrétaire général, commente les activités de l'année écoulée, les illustrant avec un diaporama.

Chaque année, l'Assemblée générale est un moment privilégié pour rassembler le plus d'amopaliens et de faire le point sur les actions engagées et réalisées par la section.

Fin 2017, la section comptait 423 adhérents dont 32 membres sympathisants.

Ce total nous classe dans les toutes premières sections du classement de l'AMOPA nationale.

Afin de maintenir cette densité, permettez-moi de vous solliciter, une nouvelle fois, pour faire adhérer à l'AMOPA du Rhône des collègues que vous connaissez titulaires des Palmes académiques.

« L'histogramme qui est sur l'écran montre suffisamment le déséquilibre qui existe entre les cotisants et les abonnés à la revue nationale. C'est un constat que je regrette car la revue est un périodique trimestriel d'excellence par le choix des sujets, leur variété, leur pertinence, le contenu des articles et la présentation générale. J'espère que ce déséquilibre va s'estomper ».

En 2017, notre section a renforcé et élargi ses actions à destination de la jeunesse, en relayant les concours nationaux de l'AMOPA, mais aussi avec nos propres concours :

Les Mariannes de l'AMOPA, les Palmes Jeune Arbitre et le Prix AMOPA / AAUL.

1.- ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE :

Le concours **«Défense et Illustration de la Langue Française»** réservé aux élèves de CM1/CM2, de Collèges, de Lycées et de classes post baccalauréat a obtenu une bonne participation :

6 écoles primaires, 11 collèges et 4 lycées ont été récompensés.

LeConcours **«Nous, l'Europe»** s'adresse à tous les élèves de lycées et de classes de quatrième et troisième de collège en leur permettant de s'exprimer très librement sur ce thème.

La section a primé deux collèges.

Le concours AMOPA/AFDET pour les Jeunes en Formation Technologique et Professionnelle :

Imagin'Action est destiné à valoriser les jeunes en formation qui préparent un diplôme, soit en formation initiale, soit en apprentissage dans un établissement public ou sous contrat.

Le prix départemental a été attribué au Lycée Marcel Sembat - Vénissieux qui a été aussi récompensé par un prix national.

Les Palmes de l'Apprentissage : ce concours spécifique à notre département organisé conjointement avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône et avec le soutien de la section des Meilleurs Ouvriers de France, a récompensé cinq apprentis dans les métiers de service, d'alimentation, de fabrication et du bâtiment.

Des Bourses à des étudiants de l'Enseignement supérieur : L'objet des bourses AMOPA est de permettre à des étudiants de conduire, en France ou à l'étranger, un travail d'étude ou de recherche sur un sujet de leur choix qu'ils

ont préparé dans leur formation (scientifique, économique, littéraire, artistique, technique ou sociale). En 2017, **onze bourses** ont été accordées.

Les Mariannes de l'AMOPA sont attribuées aux établissements scolaires de notre département ou à des associations qui mettent en œuvre un projet fondé sur l'engagement des élèves dans des actions solidaires ou de fraternité entre les membres. Ce concours a été totalement pris en charge financièrement par la Fédération des Caisses du Crédit Mutuel Sud-Est suite à une convention passée entre cet organisme et l'AMOPA Rhône / Métropole de Lyon.

Deux nouveaux prix créés en 2016

Le premier, sous le parrainage de l'AMOPA - section Rhône / Métropole de Lyon en partenariat avec l'Union Nationale du Sport Scolaire du Rhône (UNSS). Ce prix, «**Les Palmes Jeune Arbitre**», est attribué chaque année à deux lycéens (un garçon et une fille) et à deux collégiens (une fille et un garçon) qui se sont fait remarquer par leur engagement, vis-à-vis d'autres élèves pratiquant un sport le mercredi après-midi dans le cadre de rencontres sportives, organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).
Félicitations à ces quatre premiers lauréats.

Le second, en collaboration avec l'Association des Amis de l'Université de Lyon.
Le Prix AMOPA / AAUL s'adresse aux étudiants des Arts du spectacle ayant soutenu un mémoire de fin d'études remarqué dans un établissement d'enseignement supérieur de l'Université de Lyon.

Le Prix Gaston VIGNOT a été décerné à Ludovic TRIKI, étudiant de la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône (SEPR) qui a obtenu le 9^{ème} prix national, spécialité Imprimerie.

Avec Gérard HEPP rejoint par Chantal DENTZER, la **Francophonie** continue à maintenir son action en faveur de la langue française par une aide financière ou par l'octroi de bourses à des étudiants étrangers particulièrement méritants.

Un nouveau concours 2018/2019 : BIEN S'EXPRIMER A L'ORAL

Mme Annie MAMECIER DEMOUNEM a été chargée par M. Michel BERTHET, Président national de l'AMOPA, de mettre en place un nouveau concours qui

aura pour but de récompenser l'expression orale chez les élèves de collège (6^{ème} à 3^{ème}).

Ce nouveau concours est national et s'adresse à toutes les sections volontaires. Il s'agit d'évaluer des compétences orales chez les collégiens, sur un modèle proche de ce qui est fait pour l'expression écrite mais sans que cela devienne un concours d'éloquence.

Il s'agit d'évaluer l'oralité mais sans avoir recours à un support audiovisuel comme cela se fait dans d'autres sections, avec succès, mais pour des élèves de lycée.

Ce concours prendra en compte les objectifs fixés par les programmes du livret de compétences tant pour le cycle 3 que pour le cycle 4 où il est demandé une prise de parole de 10 minutes en fin de 3^{ème}.

Les sujets seront envoyés dans les établissements en même temps que les sujets des autres concours nationaux, c'est-à-dire au premier trimestre de l'année scolaire 2018.

La Cérémonie solennelle de remise des prix départementaux s'est tenue, le 31 mai, dans le grand amphithéâtre à l'ISARA - Institut Supérieur d'Agriculture et d'Agroalimentaire Rhône-Alpes en présence de **M. Jean-Christophe BIDE**T, Inspecteur d'Académie - DASEN adjoint du Rhône, de personnalités, de partenaires, de chefs d'établissement, de professeurs et des lauréats accompagnés de leurs parents, rassemblant au total plus de 275 personnes.

L'ensemble des prix et des bourses dont le montant s'élève à 21 050 € n'est réalisable qu'avec l'aide d'entreprises mécènes à qui nous adressons nos vifs remerciements.

2.- ACTIVITÉS À DESTINATION DES ADHÉRENTS :

Les membres de la commission des activités culturelles ont concocté en 2017, 6 activités différentes pour les adhérents et les sympathisants :

1 Un moment convivial :

le 4 janvier après-midi au CISL, avec les vœux du nouvel an et la Galette des rois (*une cinquantaine de personnes*).

Cinq Conférences :

- Le 20 janvier avec Mme Jacqueline DESSELLE-MARINACCE,
Sujet : "La Traque des Particules Élémentaires"
- Le 1^{er} avril avec Mme Valérie PERTHUIS-PORTHERET,

Sujet «Lyon contre Vichy : Août 1942. Histoire et mémoire d'un sauvetage emblématique des enfants juifs du camp de Vénissieux».

- Le 15 mai, Régis DEMOUNEM

Sujet : La diversité du vivant et sa dynamique, suivie le 17 mai d'une étude pratique de terrain sur la biodiversité (32 personnes).

- Le 19 juin conférence préparatoire au voyage en Allemagne par Jean-Louis COPPERE (18 personnes).
- Le 27 novembre, conférence sur la vie du Major Martin par Jacques GARDEN ancien proviseur du Lycée La Martinière Monplaisir (35 personnes).

2 Voyages :

- du 12 au 15 juin voyage en Brionnais, organisé par Jean-Pierre BIOT, président d'honneur de la section (21 personnes).
- du 7 au 14 septembre voyage à Berlin, Postdam et Dresde organisé par Marie-Thérèse PECCEU et Monique ROUGEMONT (26 personnes).

Sortie :

- ◆ Une journée en Ardèche le 10 octobre organisée par Christiane FERRA et Michèle ANTIGNAC (33 personnes).

3 Visites :

- ◀13 mars Le nouveau quartier de la Confluence (30 personnes).
- ◀13 avril Les Hôtels particuliers du quartier Bellecour - Ainay.
- ◀14 novembre Le Garage historique Citroën Lyon 7^{ème} (36 personnes).

6 Concerts

- les 31 mars, 18 avril, 16 novembre et 14 décembre à l'Auditorium.
- les 20 mars et 19 décembre à l'Opéra de Lyon.

Remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques, organisée par Annie MAMECIER-DEMOUNEM, le 15 février 2017, à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education.

16 remises de décorations en présence de :

M. Philippe COUTURAUD, Inspecteur d'Académie DASEN du Rhône,
M. Yves QUINTEAU, Président de la section
M. Alain MOUGNIOTTE, Directeur de l'ESPE

et d'une quarantaine de personnes.

3.- COMMUNICATION ET INFORMATION

Site Internet :

Notre communication régulière par notre site, géré par Jean-Marie PALLIER avec l'aide de Jacqueline DAUPHIN, permet à notre section de maintenir un lien et une information la plus réactive auprès des adhérents et des différentes instances territoriales, académiques et administratives.

Publications :

- Les **Lettres trimestrielles**, Printemps, Eté, Automne, Hiver, réalisées par Jacqueline ABBAL-LOISY, parviennent à chaque amopalien et à nos partenaires.
- Le **Recueil Actions en faveur de la jeunesse**, piloté par Annie MAMECIER-DEMOUNEM et Jean-Marie PALLIER, met en valeur les écrits de nos lauréats et l'action de nos partenaires. Ce recueil est offert aux élèves ayant obtenu un prix départemental, à leurs professeurs, aux chefs d'établissement ainsi qu'à nos partenaires.
- Le **Recueil "Coups de cœurs" des activités culturelles 2017**, mis en forme et illustré depuis plusieurs années par Monique Rougemont.

Félicitations et remerciements à tous les acteurs de ces publications.

A ce jour, une soixantaine de mécènes finance la totalité des actions menées en faveur de la jeunesse. Jean-Marie PALLIER continue inlassablement à contacter, à informer nos partenaires sur nos actions et à attirer, ce qui n'est pas toujours facile, d'autres sociétés et entreprises à nous rejoindre.

La vie de la section se concrétise autour de réunions mensuelles de bureau (sauf en juillet et août) et au cours des réunions de commissions. Ce sont des moments privilégiés propices aux échanges afin de mieux percevoir les enjeux de notre section.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport, sans remercier, en votre nom :

♦ tous les membres du bureau élargi pour leur dévouement dans la réussite des manifestations et des actions menées en 2017 et associer aussi quatre personnes fidèles et compétentes pour leur participation au jury de nos concours : il s'agit de Roselyne SEIGNOBOS, Bénédicte REVEYRAND, Denis JEANDEL et notre ami André DEMEURE qui a repris du service.

◆renouveler, une nouvelle fois, à nos partenaires et à nos membres bienfaiteurs nos sincères et chaleureux remerciements pour leurs dons.

Partenariat :

Services de l'Etat : Préfecture du Rhône, Rectorat de l'académie de Lyon, Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'académie de Lyon.

Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education de Lyon (ESPE), Institut National des Sciences Appliquées (INSA), École Supérieure de Commerce (ESC), Institut de Gestion Sociale (IGS), IDRAC.

Collectivités territoriales : Conseil départemental du Rhône, Métropole de Lyon, Ville de Lyon, Ville de Caluire et Cuire, Ville de Bron.

Chambres Consulaires et Syndicats Professionnels : Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Rhône-Alpes, Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône, BTP Rhône.

Entreprises et Sociétés : AGI2D, ALTERECO, ARCADIS, ARCHIGROUP, AUDIT Fiscalité et Conseils, BET SOUBEYRAN-FOURNIER, BOTTA S.A.S., CEVB, CHARBONNEL,

CIC Lyonnaise de Banque, CITE DE LA CREATION, CMC, CNE, COGECI, COGEDIM GRAND LYON, COPRA Rhône-Alpes, CREDIT MUTUEL Sud-Est, CREDIT MUTUEL Enseignant du Sud Est, DPI Structure, DYNERGIE, EDIPHICE, EIFFAGE CONSTRUCTION Rhône, Livres EMCC, Entreprise GIRAUD Daniel, ESTRAT-BONCHE, Établissement JANIER, ETHIC ETAPES de LYON, FINANCIERE du château, FONTANEL, FRAISSE Entreprise Générale de Bâtiment, GCC, INDÉPENDANCE PATRIMOINE, KATENE, L'ART DE CONSTRUIRE, LES MENUISIERS du Rhône, Librairie DECITRE, MAZAUD Entreprise Générale, OLYMPIQUE LYONNAIS, PAILLASON Gabriel & David, PROCOBAT, ROLANDO & POISSON, SAMSON Régulation, SEGAPAL Grand Parc Miribel Jonage, SIER Constructeur, SLC Groupe, SOGELYM DIXENCE, SOGERIM, SYTRAL, UTEI, VOX **Membres bienfaiteurs et associés.**



RAPPORT FINANCIER

Danièle ANRÈS, Trésorière, détaille le compte financier au 31 décembre 2017, sous la forme de trois rubriques : dépenses, recettes et trésorerie.

Les comptes ont été présentés sous deux chapitres : Activités d'intérêt général (vie associative) et d'Actions Reconnues d'Utilité Publique (ARUP).

Les différents tableaux diffusés par vidéo-projection présentent le compte d'exploitation de l'exercice 2017 ainsi que le bilan. Ils reprennent, dans leur intégralité, les documents présentés aux vérificateurs aux comptes le 8 février et qui ont été remis aux participants de l'Assemblée générale.

Activités d'intérêt général

2016 : résultat négatif : - 3 387 €

2017 : résultat négatif : - 1 300 €

Augmentation des frais de fonctionnement due à une hausse de l'activité.

Activités d'utilité publique

2016 : résultat négatif : - 2 514 €

2017 : résultat négatif : - 5 000 €

Une augmentation des dépenses due à la création de nouveaux concours.

Budget global

2016 : déficit : - 5 901 €

2017 : déficit : - 6 300 €

Cependant, on constate que les réserves restent, pour l'instant, suffisantes pour mener à bien nos futures actions et nos projets.

Deux points méritent d'être soulignés :

1^{er} point : Nous ne devons pas passer sous silence les aides indirectes non chiffrées et donc non budgétées mais néanmoins essentielles dont nous bénéficions : principalement la mise à disposition gratuite de locaux pour les conférences, la remise des prix, la remise de décorations, l'Assemblée générale

et nos diverses réunions (bureau, commissions). Cela concerne l'ESPE, le Conseil départemental, les lycées, les établissements d'enseignement supérieur (ISARA, ECL...). Qu'ils en soient ici remerciés.

2^{ème} point : Une analyse fine du budget apporte un éclairage intéressant sur notre véritable marge de manœuvre. En effet sur 100.000 € de budget les 2/3 correspondent à des activités autofinancées (voyages, visites, concerts). Ainsi seul 1/3 du budget, soit un peu moins de 35.000 €, est véritablement disponible pour nous permettre de fonctionner et de conduire nos actions en faveur de la jeunesse !

La situation financière se décompose en:

Activités d'Intérêt Général (vie associative)	Actions Reconnues d'Utilité publique (ARUP)
Recettes : 75 427,41 €	Recettes : 18 669,00 €
Dépenses : 76 723,63 €	Dépenses : 23 647,14 €
Déficit : 1 296,22 €	Déficit : 4 978,14 €

Situation de la Trésorerie au 31 décembre 2017 :

Solde au 31 décembre 2016 compte-placement	75 566,67 €
Solde au 31 décembre 2016 compte-courants - C/C	6 233,68 €
Solde au 31 décembre 2016 compte courant 2	13 344,24 €
Trésorerie nette disponible au 31 décembre 2016	95 144,59 €
Chèques non débités (Intérêt Général) au 31/12/ 2016	-922,50 €
Trésorerie nette disponible au 1er janvier 2017	94 222,09 €

Rapport des Vérificateurs aux comptes de l'AMOPA, présenté par M. Alain BEZARD.

Mesdames, Messieurs,

Lors de l'Assemblée Générale du 25 mars 2017, vous avez bien voulu accepter la candidature de M. Jean-Pierre BESSARD, Expert-comptable honoraire et la mienne, Président de chambre honoraire à la Cour administrative de Lyon, en tant que vérificateurs aux comptes.

Je suis chargé de vous présenter ce rapport.

L'examen des pièces, la vérification des carnets de comptes et le contrôle des pièces n'appellent aucune remarque particulière de notre part.

Les opérations de l'exercice sont sincères et régulières.

Fait à Lyon, le 8 février 2018

Les vérificateurs

Jean-Pierre **BESSARD** et Alain **BEZARD**

Avant de mettre aux voix l'approbation des comptes de l'exercice 2017, le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions sur le rapport financier. Aucune question n'étant posée, les rapports, moral et d'orientation, d'activités et financier sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné à la Trésorière.

Renouvellement des vérificateurs aux comptes :

Le Président Yves QUINTEAU rappelle que MM. Jean-Pierre BESSARD et Alain BEZARD ont été désignés en qualité de Vérificateurs aux comptes par l'Assemblée générale 2017. L'Assemblée générale 2018 se prononce, à l'unanimité, en faveur de leur renouvellement.

Élection du Bureau

L'élection de six membres composant le bureau devait se faire au cours de cette assemblée générale.

L'élection s'est déroulée conformément aux statuts et règlement intérieur de l'AMOPA en vigueur à la date de l'assemblée générale.

Le bureau de vote était présidé par MM. Jean-Louis COPPERE et Louis SANYAS.

Le vote, **de six candidats pour six postes**, à bulletin secret après émargement de la liste électorale s'est déroulé sous la surveillance de 4 scrutateurs : Mmes Jacqueline ABBAL-LOISY, Marie-Louise BOUCHET, Nicole RIONDET et de M. Jacques NOCLIN. Il a été suivi d'un dépouillement public.

Le résultat des votes inscrits au procès verbal de cette élection avec la signature des présidents et des membres du bureau de vote, s'est établi ainsi :

Nombre de membres inscrits : 75

Nombre de votants : 66

Nombres de suffrages exprimés : 66

Ont été élus pour une période de 4 ans :

Président : Yves QUINTEAU, Vice-président : Christiane FERRA, Secrétaire générale : Jacqueline DAUPHIN, Trésorière : Danièle ANRES, Secrétaire adjointe : Monique ROUGEMONT, Trésorier adjoint : Gérard HEPP.

Le Président Yves QUINTEAU souhaite remercier : Jacqueline ABBAL-LOISY, Michèle ANTIGNAC, Gérard BOUCHET, Antoine CASTANO, Jean-Louis COPPERE,

Chantal DENTZER, Annie MAMECIER, Marie-Annie MICHOU-SAUCET, Jacques NOCLIN, Jean-Marie PALLIER, Marie-Thérèse PECCEU, Nicole RIONDET et Louis SANYAS et leur propose de poursuivre leur engagement dans le bureau élargi.

Francophonie

Présentation de Mlle ThiTâm DOAN :



Excellente élève, très motivée, Tâm est en formation à l'IUT de Lyon1 après 2 années d'études de français et divers emplois au Vietnam elle souhaite poursuivre ses études jusqu'au master avant de retourner au Vietnam pour participer au développement économique de son pays.

Je me réjouis de pouvoir vous présenter :

*Je m'appelle **ThiTâm DOAN***

J'ai 22 ans et je viens de la ville de Danang, au Vietnam.

J'étais une enfant orpheline à 2 ans et demi, issue d'un projet de l'Association Xuan, une organisation qui aide les enfants pauvres depuis l'âge de 10 ans et jusqu'à maintenant. En 2016, grâce à l'aide de cette association, j'ai eu la chance de venir en France pour faire mes études supérieures.

Cette année je suis étudiante en deuxième année à l'IUT de Villeurbanne à Lyon1, en spécialité « Techniques de commercialisation ». Le début en France est toujours difficile : s'adapter au pays, à la culture, à l'environnement étudiant et faire connaissance avec des amis. Cependant, je suis contente car ma vie se passe bien à Lyon et je connais de belles personnes autour de moi. J'espère bien passer 2 ans à l'IUT, puis faire une licence professionnelle et un master car, plus tard, je voudrais être Audit financier. Je fais tous les efforts possibles pour bien terminer mes études.

Je suis présente aujourd'hui à l'Assemblée Générale de l'AMOPA afin de vous remercier pour votre soutien financier en 2018. Votre aide est très précieuse pour moi et elle me permet d'effectuer mes études dans de bonnes conditions.

***Encore une fois, je veux remercier** chaleureusement la section du Rhône et de la Métropole de Lyon pour sa bourse d'étude».*

Le Président clôt ensuite l'Assemblée Générale par une citation **d'Alexis Saint-Léger Léger dit Saint-John Perse**, diplomate et poète français, prix Nobel de littérature :

«La vie est toute action, l'inertie est la mort...Ainsi pour les sociétés comme pour les individus, le goût de l'énergie, source première d'optimisme, est un instinct foncier de rectitude organique. Le pessimisme n'est pas seulement une faute, contre-nature, c'est le péché de l'esprit, le seul irrémissible».

Alors ne devrions-nous pas ajouter à la devise de l'AMOPA **«Servir et partager»** celle que l'on pourrait tirer de cette belle citation et la faire nôtre pour la section ?

«Energie-Action-Optimisme »

Remerciements à tous les membres du Bureau appelés sur l'estrade



pour être applaudis. Félicitations aux nouveaux élus et remerciements chaleureux aux sortants pour les services rendus à la section. Mais si une AG est un moment sérieux, la convivialité ne doit pas en être absente. Je vous invite donc maintenant à l'apéritif et au déjeuner, préparé par notre ami David PAILLASSON traiteur-restaurateur, en vous donnant rendez-vous ensuite pour un moment culturel qui achèvera cette journée de la meilleure façon qu'il soit.

**Le Secrétaire Général
Gérard BOUCHET**

